

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 19 juin).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).
9 — 02 — — omnibus.
1 — 33 — — soir, —
4 — 13 — — express.
7 — 22 — — omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.
8 — 20 — — omnibus.
9 — 50 — — express.
12 — 38 — — omnibus.
4 — 44 — — soir, —
10 — 30 — — express-poste.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43 s.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAYAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

L'entrevue des empereurs d'Allemagne et d'Autriche est un événement nouveau et considérable en politique. On commence à s'en préoccuper d'autant plus que jusqu'ici on ignore le véritable motif de la démarche des deux souverains. Les pourparlers de Gastein entre M. de Bismarck et M. de Beust, qui ont suivi de si près la visite des princes, donnent surtout de l'importance à la rencontre royale.

Le souvenir de Gastein n'est pas heureux pour l'Autriche; là ont commencé ses malheurs récents. Dupe une première fois de la Prusse, ne le sera-t-elle pas encore? Pourquoi ce rapprochement subit des deux empires lorsque l'on commençait à parler d'une alliance austro-française? M. de Bismarck a-t-il des motifs nouveaux de rechercher l'amitié de l'Autriche? En tout cas il ne faudrait pas croire à une alliance désintéressée de sa part.

Nous pensons qu'il s'agit d'autre chose. Ce changement subit de conduite, au moment où l'Autriche vient d'accomplir une nouvelle évolution qui ne peut que l'affaiblir davantage, ne nous paraît pas étranger à des projets hostiles à l'empire des Habsbourg. La dissolution du Reichsrath de Vienne, où dominait l'élément allemand, et celle des Diètes des provinces allemandes, accordée aux vœux de la Bohême, ne tardera point à faire sortir l'empire austro-hongrois de son récent dualisme pour l'engager dans la voie du fédéralisme. Cette nouvelle invention de M. de Beust vaut la première. Le fédéralisme, ce n'est point la décentralisation, c'est la dislocation.

Les Allemands centralistes ne peuvent voir qu'avec mécontentement s'en aller en morceaux l'empire autrichien. Leurs yeux et leurs cœurs se retourneront naturellement avec plus d'ardeur encore vers ce grand empire voisin où la communauté de race leur montre déjà une patrie, où l'ambition de former avec des frères un grand peuple les attire puissamment.

En habile homme, M. de Bismarck n'a-t-il pas compris qu'il y avait un parti heureux à tirer de cette situation nouvelle? Nul doute que l'annexion des Allemands d'Autriche à l'empire germanique ne soit pour lui le complément de son œuvre. Il lui faut une occasion, un motif, un prétexte au moins.

Le loup qui veut manger l'agneau ou l'emmenner dans son antre commence par s'approcher de lui; au besoin il l'embrasse, pour ne pas attirer tout d'abord l'attention du berger voisin. M. de Bismarck, tout fort qu'il est, a encore un peu peur de l'Europe; il n'ose pas faire trop de bruit. Il s'abouche avec M. de Beust. Que vont-ils se dire? Que vont-ils faire? L'Europe regarde. Pendant ce temps-là le loup circonviendrait l'agneau.

La question des chemins de fer roumains n'est peut-être pas en dehors des plans de M. de Bismarck. Son empressément à grossir une simple affaire d'argent, au point d'en faire un incident politique, ne témoigne-t-il pas d'une intention arrêtée? A la première nouvelle des prétentions

de Berlin, tout le monde s'est rappelé naturellement l'histoire des bons Jecker au Mexique.

Maintenant quelle raison M. de Bismarck peut-il avoir de chercher une querelle lointaine à la Roumanie? Là règne un prince de la famille des Hohenzollern. Ce n'est pas à lui personnellement qu'on en veut à Berlin. Une difficulté de cette nature suscitée au gouvernement des Principautés Danubiennes semble bien se rattacher à quelque autre combinaison politique.

Susciter un conflit auquel toutes les puissances signataires du traité de 1856 sont intéressées et d'où peuvent résulter de grandes complications; soulever de nouveau les orages que recèlent les rives du Danube, dans le voisinage de l'Autriche, au milieu des populations litigieuses et turbulentes de cet Orient européen, n'est-ce pas un moyen de causer quelque ébranlement à l'Autriche, de mettre en émoi les provinces voisines, d'amener dans son état intérieur de nouvelles modifications, à la faveur desquelles il deviendrait possible, soit par conquête, soit par des compensations sur le Bas-Danube, de détacher de l'Autriche ses provinces allemandes et de les annexer à l'Empire germanique? Les habitudes de M. de Bismarck justifient ces suppositions. C'est toujours par de petites causes qu'il cherche de grands résultats. Il suffit de se rappeler que la guerre de Prusse faillit s'engager quelques mois plus tôt sur une simple question de chemin de fer.

Nous ne partageons donc ni l'opinion de ceux qui voient dans l'entretien des deux empereurs le commencement d'une alliance entre l'Allemagne et l'Autriche, ni l'opinion de ceux qui n'attachent aucune importance au différend des chemins de fer valaques. Nous croyons les deux faits connexes, et ce qui nous paraît le plus vraisemblable, c'est que le conflit roumain n'a été suscité par M. de Bismarck qu'en vue de l'annexion des provinces allemandes d'Autriche, soit qu'il cherche à précipiter l'Autriche dans une crise qui achèverait de la démembrement, soit qu'il compte obtenir d'elle un arrangement à l'amiable par un échange de provinces. Dans les deux cas, on comprend que la question des chemins de fer ait fait l'objet, comme cela paraît certain aujourd'hui, de la conférence de Gastein [entre les ministres des deux empires: dans le premier cas, M. de Bismarck aurait leurré M. de Beust par des assurances pacifiques; dans le second, il l'aurait persuadé par des promesses.

M. de Bismarck n'agit pas toujours aussi vite qu'il conçoit; néanmoins, comme l'affaire de Roumanie pourrait devenir un conflit international, il ne dépendra pas de lui de faire tout ce qu'il veut ni de prendre son temps, et l'on ne tardera pas sans doute à voir clair dans cette nouvelle intrigue.

Des propos de diplomates très-peu favorables à l'Italie et aux ministres de Victor-Emmanuel sont mis en circulation à Rome et semblent annoncer une situation orageuse. Il est impossible que les attentats contre la justice, commis par les gens officiels, doublés des attentats commis contre les personnes par les gens de la rue, n'émeuvent pas à la fin la diplomatie. On voit trop poin-

dre l'Internationale pour n'éprouver pas certaines craintes. Le feu allumé à Rome et en Italie pourrait s'étendre, et le besoin de la conservation amène peu à peu l'Europe à comprendre le danger. D'ailleurs, quelque ferme qu'on veuille être dans la doctrine des faits accomplis, on entend au fond de la conscience une voix qui parle en faveur de ce Pontife si doux et si fort, si humble et si grand, si malheureux et si acclamé par le monde.

ÉCHOS POLITIQUES ET PARLEMENTAIRES.

La commission chargée d'examiner la proposition Ravinel, relative à la translation des ministères à Versailles, a entendu le rapport de M. de Cézanne.

Ce rapport débutait par un certain nombre de paragraphes, tout à l'honneur des conquêtes de 89.

La commission a été d'avis que pas trop n'en fallait, et, suivant l'expression de Boileau, elle a porté la serpe dans cette partie du rapport.

Ce dernier contient des chiffres intéressants; il démontre que la translation des ministères de Turin à Florence, a coûté 9,500,000 francs, en y comprenant tout l'appareil royal. D'autres chiffres encore groupés avec habileté par le rapporteur, et qui ont trait, par exemple, à l'installation du personnel des grandes compagnies de chemins de fer, il résulte que la translation des ministères à Versailles se solderait par une dépense qui n'excéderait pas 10 millions.

M. Thiers est, comme on sait, hostile à la proposition Ravinel, sans y faire pourtant une opposition absolue. On nous affirme, à ce sujet, que le chef du pouvoir exécutif aurait dit à la commission: Si vous abandonnez Paris, Paris proclamera l'empire. Il aurait également demandé à la commission de consentir à entendre une délégation du conseil municipal; mais, avec une unanimité dont peut être fière la société Mottu, Bonvalet et C^{ie}, la commission a refusé.

On affirmait à la Chambre que le gouvernement avait transmis l'ordre de mise en jugement de M. Rapc. Ajoutons que depuis deux jours, dûment averti, il avait quitté la France pour se réfugier à Londres.

On en rit encore.

Penser que le ministre de l'intérieur s'est vu obligé de confesser à la tribune de l'Assemblée que son ministère n'avait pas le plus petit renseignement sur la situation de la municipalité de Marseille!

Lyon et Marseille, les deux succursales de Paris, abandonnées par le gouvernement, laissées aux mains des frères et amis des Ranc et des Gambetta, des Gent et des Duportal! Je vous le dis, on en rit encore. Mais on n'en rira pas toujours.

Dans le monde politique, on attribue généralement au conflit provoqué par la malheureuse proposition Rivet la rupture des négociations relatives à la prochaine délivrance des environs de Paris. Si ceux-ci demeurent infestés de Prussiens, il faut que l'on sache à qui on le devra.

Les journaux parlent à mots couverts de démarches politiques qu'auraient tentées ou auraient failli tenter des membres de la droite. La situation tendue en serait la cause.

Mais tout cela est dit avec une telle réserve, — que nous comprenons du reste, — tout cela est si bien entouré de réticences, et en somme si peu clair, qu'en mentionnant ces bruits, nous ne les classons même pas dans la catégorie des renseignements, mais simplement dans celle des rumeurs.

Quant aux personnages mis en avant pour remplacer — puisqu'il faut dire le mot — pour remplacer M. Thiers, le choix ne semble pas être bien complètement arrêté; tandis que des journaux rappellent qu'on avait jadis songé à M. Grévy, d'autres parlent du général de Cissey, et quelques-uns donnent les noms du maréchal de Mac-Mahon, du duc d'Aumale et du général Changarnier comme étant *pressentis*.

Le *Domino du Gaulois* a trouvé une solution à la situation: ce n'est certainement pas la bonne, mais c'est encore la meilleure — jusqu'ici.

« Tout est arrangé. MM. Rivet, Adenet et de Belcastel sont enfoncés. M. Thiers est nommé président *auxiliaire* du gouvernement provisoire de la République de marche! »

Le travail de classement des postes consulaires à établir en Prusse se poursuit activement au ministère des affaires étrangères, et d'ici à quelques jours nous aurons repris avec l'Allemagne nos relations... diplomatiques.

C'est par les ports de mer que l'on a commencé le travail, ce qui s'explique aisément, puisque nos intérêts commerciaux et industriels y ont été plus cruellement éprouvés que dans les villes de l'intérieur.

Quant à l'établissement des postes diplomatiques en Alsace-Lorraine, la question est loin d'être résolue. Un consul français en Alsace! Cela fait rêver... à la revanche. Il faut pourtant en venir là, quelque douloureux que cela soit.

Nous croyons savoir que le chef du pouvoir exécutif tient essentiellement à ce qu'il n'y ait qu'un seul représentant de la France dans les provinces conquises par l'Allemagne. Le siège du consulat serait à Strasbourg.

Les nouvelles d'Algérie continuent à être plus satisfaisantes; la ville de Boucada a été ravitaillée le 11 par le colonel Trumelet, qui est de retour à Aumale. Le rôle des troupes paraît devoir se borner à assurer la rentrée des contributions de guerre et la livraison des armes.

Le duc de Chartres a rejoint la colonne du général Saussier.

LA DÉSORGANISATION DE L'ARMÉE.

Pendant qu'à l'Assemblée, en France et dans la presse, tout le monde dit son mot sur la réorganisation de l'armée, l'esprit de l'Internationale et de la Commune travaille, sans bruit, à la désorganiser.

Nous appelons l'attention la plus vigilante des

chefs militaires sur l'élément dangereux que représentent les soldats restés à Paris, pendant le règne de la Commune, et qui ont pu reprendre leur place dans leurs anciens régiments, sur une simple attestation signée par deux témoins patentés, qu'ils n'avaient pas pris les armes dans la lutte de l'insurrection contre l'armée et le gouvernement de Versailles.

Or, combien de ces certificats ont pu être légèrement, aveuglément ou perfidement donnés à des hommes que la Commune avait improvisés officiers et qui ont combattu pour elle avec cette supériorité que donne une certaine expérience du métier des armes ! Quel poison ne sont-ils pas habiles à faire circuler dans les rangs de notre jeune armée, ces hommes qui la combattaient naguère et qui y reprennent aujourd'hui leur place !

Que les chefs de corps veillent attentivement ! La gangrène morale se communique si vite et elle est si difficile à guérir !

Pendant qu'un certain nombre de lourdauds, pioupious mal dégrossis encore de la charrue, que le coup du 18 mars trouva dans la caserne du Prince-Eugène, se sont laissés prendre et pourrissent là-bas sur les pontons, d'autres, non moins coupables, au contraire ! mais bien plus malins, ont trouvé moyen de se blanchir, et occupent, comme s'il ne s'était rien passé, leur place dans les rangs de l'armée régulière, dont ils sont devenus indignes. Quelques-uns même ont obtenu de l'avancement.

On nous affirme, par exemple, qu'un maréchal-logis d'artillerie qui livra l'un des forts de Paris à la Commune, vient d'être promu maréchal-des-logis chef.

Le cas mériterait bien une enquête. Le ministre de la guerre a prononcé l'autre jour de sages paroles contre les généraux politiques; il doit vouloir que la discipline soit respectée à tous les échelons; et nous espérons qu'il voudra fermement préserver l'armée aussi bien du désordre qui l'envahit par en bas que de la corruption qui vient d'en haut.

LA FÊTE DES ENFANTS, A LYON.

Nous signalions, il y a quelque temps, les exploits scolaires de la secte démocratique et sociale qui, à Lyon, en dépit d'une population qui proteste, et sous les regards d'un gouvernement qui se résigne, pourvoit aux progrès de l'éducation publique, en déchirant les cathéchismes et en décrochant les crucifix.

La secte poursuit ses triomphes, et l'enseignement athée a désormais, dans la seconde ville de France, ses réjouissances publiques et ses fêtes officielles. A la distribution solennelle des prix organisée à grand fracas par la municipalité lyonnaise, et qui vient d'avoir lieu au parc de la Tête-d'Or, l'ajoint Barodet et le président de la commission des écoles, citoyen Vacheron, ont pu, à la grande joie des philosophes de la Croix-Rousse, féliciter le conseil municipal d'être en mesure d'outrager sans crainte la conscience religieuse de leurs concitoyens, de n'avoir rien à redouter de la loi, et d'installer paisiblement, sur les ruines du programme universitaire, l'enseignement régénérateur de la « morale effective. »

Cela se dit et fait à Lyon. Paris est en retard : Pendez-vous, monsieur Mottu !

Les journaux ont beaucoup parlé de la fête des écoles que préparait la municipalité de Lyon, qui, à l'exemple de M^{re} Jules Simon à Paris, a banni l'enseignement religieux de ses écoles. Ils ont dit les résultats de cette mesure philosophique à Lyon : les écoles municipales se sont trouvées à peu près désertées. Malgré la pression exercée sur les parents, pression qui est allée parfois jusqu'aux menaces, les élèves affluèrent au contraire dans les écoles catholiques payantes.

Pour achalander ses classes, le conseil municipal a imaginé d'annoncer qu'un banquet suivrait cette année la distribution des prix ; et, pour couvrir les frais de ce festin, le conseil a voté une somme de 26,000 francs.

La municipalité de Lyon a des finances qui lui permettent la générosité, et M. le préfet du Rhône aura autorisé cette dépense extraordinaire. M. le ministre de l'instruction publique a dû, de son côté, connaître et respecter le programme burlesque et révoltant de cette fête. Le bon sens pu-

blic n'y pouvait croire. La fête a eu lieu cependant et a été une vraie bacchanale municipale et scolaire. Les détails dont sont remplis les journaux de Lyon sont révoltants.

« Dimanche, dès le matin, le tambour battait le rappel et conviait à cette solennité de famille la milice citoyenne, appelée à jouer pendant vingt-quatre heures le rôle de bonne d'enfants près de la jeunesse municipale. A dix heures on avait réuni au moins vingt-cinq hommes par compagnie, tambours et cantinières en tête. A dix heures et demie, signal du départ. Chaque enfant portait à la boutonnière un écusson aux armes de la ville ; chaque école se distinguait par un carré de carton colorié sous la direction de M. Chaverant, peintre en bâtiments, adjoint au maire, et portant un numéro de classement ; chaque quartier enfin avait sa couleur distinctive qui variait du *bois sombre* au *cerise clair*. Les garçons étaient d'un côté, les filles de l'autre, instituteurs et institutrices entre deux, ainsi qu'en tête ; drapeaux au vent, gardes nationaux formant la haie et ombrageant de leurs baïonnettes cette jeunesse que le soleil torréfiait. Le ciel était d'airain. A midi, distribution des prix et harangue du citoyen Barodet, au Grand-Camp. C'est une pièce curieuse que ce discours ; le ton en est paternel : Chers enfants, chers instituteurs, chères institutrices !!!

« Une fois inondées de soleil et d'éloquence civique, les écoles entrèrent au parc de la Tête-d'Or, où les attendait sur la pelouse verdoyante et dans des assiettes de papier la collation promise sur nos deniers.

« Une foule immense se pressait à ce grotesque spectacle. Quelques kilomètres de rubans retenus par des drapeaux tricolores marquaient l'enceinte réservée aux enfants. Au bout d'un quart d'heure, rubans et drapeaux gisaient sur le sol. Parents, curieux, amis, éprouvaient le besoin de se mêler de plus près à cette touchante cérémonie. Chaque école, groupée autour de ses enseignes, était assise en cercle sur le velours démocratique, attendant l'heure de la distribution, que les intéressants quadrupèdes du parc, grillés, tout à côté, convoitaient des yeux. Enfin, les caissés s'ouvrent, on en tire d'informes pièces de carton, inscrites pour plusieurs centaines de francs au budget de la fête, sous l'appellation d'assiettes de papier ; la générosité du conseil municipal y avait déposé quelques grammes de mouton rôti, une tranche de saucisson, une pâtisserie et quatre grammes de raisin confit, le tout accompagné de corbeilles de pain et d'abondantes libations.

« Le premier coup-d'œil, avons-nous dit, était grotesque ; le second, profondément triste, soulevait le cœur. Sous l'influence du soleil et du vin, en effet, les têtes s'étaient montées. Ici, jeunes filles et *maîtresses* dansaient aux sons de la musique citoyenne ; là, des garçons de dix ans chantaient, aux applaudissements de l'auditoire, des couplets obscènes, dans lesquels on sentait frémir les plus odieuses passions ; de toutes parts c'étaient la *Marseillaise* et le *Ça-ira*, hurlés en chœur sous la direction des gardes nationaux. On eût ordonné à tout ce monde le pillage et l'insulte, qu'il se serait rué en aveugle à la voix de ses chefs improvisés. Il y avait là en germe tout le ferment de la Commune. »

Le *Courrier de Lyon* ajoute ces renseignements :

« Les enfants, qu'on avait épuisés par des courses et factions de parades, n'ont pas eu plutôt touché aux mets écœurants et aux rafraîchissements qui leur étaient servis dans des arrosoirs, que la plupart se sont trouvés mal.

« Les petites filles surtout tombaient comme des mouches, et un grand nombre ont été emportées, à moitié mortes, du lieu du festin.

« Les indispositions se sont multipliées et ont pris des proportions telles qu'on a dû requérir, en toute hâte, le service des ambulances lyonnaises. Les membres de ces associations ont eu là une corvée comme jamais il ne leur en était incombé le jour d'une bataille.

« Nous avons été témoin d'un spectacle lamentable et douloureux.

« Un grand nombre de jeunes filles, et même quelques institutrices étouffaient. Les unes gisaient inanimées ; d'autres se livraient à des efforts désespérés pour se soulager en provoquant des vomissements.

« Le service des ambulances se multipliait pour administrer l'eau chaude, l'alcali et le thé.

« Les costumes blancs étaient maculés de taches de vin et de déjections de toute nature.

« Les mères éplorées fendaient la foule et réclamaient partout leurs enfants.

« Nous avons vu plusieurs jeunes filles dans un état véritablement inquiétant, et nous ne savons comment tout cela se sera terminé.

« Les petits garçons ont eu des indispositions de même nature que les filles ; mais ils s'en sont tirés plus facilement. D'ailleurs, ils se sont collectés sur les pelouses, ont grimpé sur les arbres et ont eu, pour résultat, un certain nombre de bras cassés.

« Ce n'est pas tout. Les garçons ont arraché les piquets au moyen desquels on avait eu la prétention de clôturer les pelouses qui leur étaient affectées. Ils s'en sont fait des armes de guerre et se sont livrés à des manifestations belliqueuses en brillant la *Marseillaise*.

« Nous avons entendu plusieurs spectateurs pousser très-hautement les exclamations suivantes : « C'est hideux ! C'est une véritable école de dévergondage ! »

« On entendait, sur le passage des écoles, une foule d'observations peu sympathiques à la manifestation. Quelques-uns disaient : « Voilà les petits sans Dieu ! »

« Oh ! l'admirable éducation et quels grands et vertueux citoyens les Barodet et consorts préparent ainsi à la patrie ! »

Le *Journal de Lyon* dit avec raison :

« Cette fête ne peut que laisser de pénibles souvenirs dans les esprits.

« Nous passerons condamnation sur les vingt-six mille francs que nous coûte cette réjouissance ; c'est cependant un denier mignon, avec lequel on eût pu acquérir bien des livres et de belles cartes géographiques. L'état de nos finances, comme les douloureux anniversaires qui se pressent en foule dans ce triste mois auraient dû suffire à eux seuls pour empêcher cette joyeuse manifestation.

« Mais ce n'est pas sur ces points que doivent porter nos critiques les plus sérieuses, c'est sur le caractère « moral » de cette fête. La municipalité lyonnaise a tenu à montrer en plein jour son mépris de la loi et son mépris d'une portion notable de l'opinion publique.

« La municipalité lyonnaise répartit d'une manière arbitraire et contraire à la loi les fonds municipaux destinés à l'enseignement primaire. Quand nous disons « répartir », nous nous trompons ; elle a confisqué l'éducation populaire au profit d'un certain enseignement de son goût et de son choix, que nous n'avons pas à apprécier. »

Nous avons répété le mot de M. Ad. Guéroult, rédacteur en chef de l'*Opinion nationale*, et on y a lu que l'irréligion conduit à l'ineptie.

Cela se justifie une fois de plus ; voici ce que nous trouvons dans le *Journal des Débats*, le moins comment dirions-nous ? le moins des journaux libres-penseurs. Nous laissons l'épithète à nos lecteurs :

« Nous voyons, dit-il, depuis quelques jours les feuilles religieuses donner à Pie IX le titre de Grand, malgré son refus. Il y a donc avec la théorie de l'infailibilité des accommodements. »

Aussi fort qu'un commis-voyageur à qui nous avons entendu dire : « Sont-ils absurdes les gens qui croient à l'infailibilité ? Vouloir faire admettre que le Pape disant qu'un couteau est une fourchette, on soit obligé de le croire ! » On passe cela à un commis-voyageur colporteur de photographies obscènes (l'espèce en est heureusement plus rare qu'autrefois) ; mais le *Journal des Débats* !!

Il suffirait de citer cette sottise pour la réfuter. Toutefois, il y a des intelligences assez peu éclairées pour la prendre au sérieux, et il nous agréerait de faire luire pour elles un rayon de lumière. Il est bien entendu que nous n'avons cet espoir qu'en ce qui concerne les hommes doués de droiture. Nous savons bien où nous n'avons aucune chance d'être compris.

Disons donc que l'infailibilité promise à Pierre par Jésus-Christ ne s'applique qu'aux actes pontificaux concernant le dogme et la morale,

promulgués dans une forme solennelle et s'adressant à toute l'Eglise.

C'est donc, dans l'espèce, une absurdité de parler de cette prérogative essentielle, reconnue par l'Eglise dès les temps apostoliques et promulguée dans ces derniers jours à cause de l'audace toujours croissante des docteurs gallicans, et du mal que causait leur doctrine. Et puis, voyez le crime, et jugez encore du bon sens de l'incrédulité.

Pie IX, par un sentiment digne de tout honneur, demande qu'on n'ajoute pas à son nom le titre de Grand, et les journaux catholiques, mus par leur admiration et leur amour pour ce grand Pape, font suivre son nom de cette épithète si méritée. Le journal doctrinaire y voit une hérésie !!!

L'humilité de Pie IX nous touche profondément, et toutefois nous saluons avec nos confrères de la presse religieuse, notre Chef, notre Père, l'admirable Pontife qui résume en lui les gloires les plus pures et les plus élevées de l'Eglise : Pie IX le Grand.

Et nous avons pitié de la petitesse d'esprit du *Journal des Débats*. A. M.

C'est maintenant le tour du *National*, qui demande aussi *spirituellement*, pour quel délit personnel le Pape est châtié !

Voici ce que lui répond l'*Univers* : « Le Pape est éprouvé, non châtié ; il souffre pour les délits des nations catholiques infidèles, non pour les siens. »

Ajoutons : il souffre ce que lui font souffrir des fils ingrats ; et ces souffrances qu'il supporte avec résignation serviront, unies à celles de N. S. Jésus-Christ, à sa propre gloire, à la rédemption des âmes, au triomphe de l'Eglise, et sont pour ses persécuteurs le gage d'un châtiement exemplaire. Nous n'espérons pas plus que l'*Univers*, que le *National* ni les gens qui se nourrissent de la chétive pâture que leur sert la presse irréligieuse comprennent cela. La portée de leur esprit ne va pas jusque là.

L'histoire, même contemporaine, ne cesse d'enregistrer les châtiements qu'attirent sur eux les persécuteurs de l'Eglise ; ces leçons n'ont pas de lumière pour eux. A. M.

RAPPORT

SUR LES OPÉRATIONS DE L'ARMÉE DE VERSAILLES, DEPUIS LE 11 AVRIL, ÉPOQUE DE SA FORMATION, JUSQU'AU MOMENT DE LA PACIFICATION DE PARIS, LE 28 MAI.

(Suite.)

Sur les six heures environ, après un instant de repos, les troupes sur la rive droite reprennent leur marche en avant.

Les insurgés, revenus de leur première surprise, s'étaient portés aux batteries des buttes Montmartre, de la place de la Concorde et des Tuileries ; ils balayent bientôt de leurs projectiles la place du Trocadéro et le quai de Billy.

Le général Douay commence le mouvement en avant ; à droite, la division Vergé se dirige sur le palais de l'Industrie et sur celui de l'Élysée, dont elle s'empare.

Les divisions Bertault et L'Hérillier tournent le rond-point de l'Etoile, dont les défenses tombent entre leurs mains.

Le général Clinchant, formant un échelon un peu en arrière de la gauche du général Douay, enlève la formidable barricade de la place d'Eylau et s'empare de la porte Dauphine.

Les généraux Douay et Clinchant continuent ensuite leur mouvement.

Les divisions Berthault et L'Hérillier (corps Douay), s'engagent dans les rues Morny et Abatucci, et se portent sur la caserne de la Pépinière et l'église Saint-Augustin, dont elles s'emparent après une vive résistance. Elles enlèvent ensuite une forte barricade construite au débouché des rues d'Anjou et de Suresnes, dont elles ne peuvent approcher qu'en cheminant à travers les maisons et les jardins.

Le corps du général Clinchant enlève, par sa droite, la place Fontaine et le parc Monceaux, puis le collège Chaptal, la place d'Europe et la gare Saint-Lazare ; sa gauche s'empare des places Saint-Ferdinand, de Courcelles, de Wagram, fortement défendues, et enfin son extrême-gauche, de la porte des Ternes, de la porte Bineau et de celle d'Asnières.

Le général Ladmiral appuie le mouvement de ces deux corps, et, avant la nuit, vient s'établir

en arrière du chemin de fer de l'Ouest, sa gauche à la porte d'Asnières.

Le général Montaudon, qui était resté à la garde des positions de Neuilly et d'Asnières, apercevant le mouvement du 5^e corps, se porte en avant avec la brigade Lefebvre, s'empare du rond-point d'Inkermann, du village le Vallois-Perret, et de différentes batteries extérieures qu'il trouve armées de 105 pièces de canon; un de ses détachements occupe la Porte-Maillot.

Sur la rive gauche, la 2^e brigade de la division Bruat, après avoir enlevé plusieurs barricades dans le quartier de Grenelle, doit appuyer le mouvement du général Vergé sur le palais de l'Industrie. Elle s'avance en longeant les quais, et s'empare du ministère des affaires étrangères et du palais législatif.

Les trois divisions du 2^e corps, après avoir pénétré dans l'enceinte par les portes de Sèvres et de Versailles, exécutent les mouvements prescrits.

La division Susbelle, formant trois colonnes, se porte, sans rencontrer résistance, sur le Champ-de-Mars, où elle débouche à sept heures du matin, après avoir enlevé la caserne Dupleix. L'École militaire ainsi tournée est bientôt occupée, presque sans coup férir. Un parc de 200 pièces de canon, d'énormes dépôts de poudre et des magasins considérables d'effets, de vivres et de munitions tombent entre nos mains.

Au centre, la division Lecretelle, après avoir enlevé brillamment les vastes bâtiments crénelés du collège des Jésuites, flanqués de fortes barricades, ainsi que les barricades qui protègent la mairie du XV^e arrondissement, s'avance par les rue Lecourbe et Croix-Nivert jusqu'à la place de Breteuil, où elle s'établit.

A la droite, de la division Levassor-Sorval s'avance en trois colonnes par le chemin de fer de l'Ouest.

Le général Osmont, longeant les fortifications, enlève la porte de Vanves et une forte barricade armée d'artillerie à l'intersection du chemin de fer de ceinture et de la voie ferrée de l'Ouest. Le colonel Boulanger, à la tête du 114^e de ligne, se dirige par les rues Dombasle et Vouillé, et s'établit sur la voie ferrée au sud de la gare des marchandises.

La brigade Lian, prenant la rue de Vaugirard, s'avance sans obstacle jusqu'au boulevard Vaugirard, et, de là, se porte rapidement en deux colonnes sur la gare Montparnasse, s'en empare et s'y fortifie.

Ainsi, à la fin de la journée, sur la rive gauche, la ligne des postes avancés s'appuie à la Seine, au Corps-Législatif, passe par les Invalides, la place de Breteuil, forme saillant à la gare de l'Ouest, et vient, en suivant la voie ferrée, s'appuyer aux fortifications à la porte de Vanves.

23 mai. — L'enlèvement des buttes Montmartre constitue la grande opération de la journée.

Les hauteurs de Montmartre ayant la plus grande partie de leurs barricades et de leurs batteries dirigées au sud vers l'intérieur de Paris, le plan d'attaque consiste à tourner les défenses et à les enlever en cherchant à s'élever sur ces hauteurs par les côtés opposés. Le général Ladmirault doit attaquer par le nord de l'est. Le général Clinchant par l'ouest.

Les troupes d'attaque se mettent en mouvement à quatre heures du matin. La division Grenier, longeant les fortifications, débusque l'ennemi des bastions et enlève, avec le plus grand entrain, tous les obstacles. Arrivée à la hauteur de la rue Mercadet, la brigade Abbattucci poursuit sa marche sur les boulevards Bessières et Ney, enlève les barricades de la porte Clignancourt, le pont du chemin de fer du Nord, et atteint la gare des marchandises, où elle tourne à droite pour s'élever sur les buttes par les rues des Poissonniers et de Labat; elle atteint la rue Mercadet, et se trouve arrêtée dans un quartier hérissé de barricades entre le chemin de fer et le boulevard Ornano. La brigade Pradier, qui a suivi la rue Mercadet, avance lentement sous le feu plongeant des buttes et du cimetière Montmartre, où elle ne pénètre qu'après les plus grands efforts.

La division Laveaucoupet se prolonge le long des fortifications et atteint les rues des Saules et du Mont-Cenis, par lesquelles elle doit aborder les hauteurs de Montmartre.

De son côté, le 5^e corps (Clinchant), suivant le boulevard des Batignolles et les rues parallèles, s'empare de la mairie du XVII^e arrondissement, de la grande barricade de la place Clichy, et, longeant le pied sud des buttes, franchit tous les obstacles et pénètre dans le cimetière par le sud, en même temps que les têtes de colonne du 1^{er} corps y entrent par le nord.

A ce moment, les hauteurs de Montmartre se trouvent entourées au nord et à l'ouest par les troupes du 1^{er} et du 5^e corps. Une attaque générale a lieu par toutes les rues, qui, de ces deux côtés, gravissent les pentes.

Le corps Clinchant, s'élevant par la rue Lepic, s'empare de la mairie du XVIII^e arrondissement.

La brigade Pradier, du 1^{er} corps, à la tête de laquelle marchent les volontaires de la Seine, arrive la première à la batterie du moulin de la Galette; bientôt après, une compagnie du 10^e bataillon de chasseurs, soutenue par les attaques vigoureuses du général Wolf, plante le drapeau tricolore sur la tour de Solferino. Il était une heure.

Nous étions maîtres de la grande forteresse de la Commune, du réduit de l'insurrection, position formidable d'où les insurgés pouvaient couvrir tout Paris de leurs feux. Plus de 100 pièces de canon et des approvisionnements considérables en armes et munitions tombent entre nos mains.

La division Montaudon, du 1^{er} corps, qui n'a point concouru à l'enlèvement des buttes, se dirige vers l'embarcadère du Nord et conquiert les barricades armées d'artillerie du boulevard Ornano et de la rue Myrrha.

Le corps Clinchant, de son côté, descendant les pentes de Montmartre, enlève la place Saint-Georges, Notre-Dame-de-Lorette et le collège Rollin.

Pendant ce temps, le corps Douay, pivotant sur sa droite, se porte par sa gauche sur Notre-Dame-de-Lorette, enlève le carrefour de la rue Lafayette et de la rue du Faubourg-Montmartre, et, se rabattant par la rue Drouhot sur le boulevard, prend la mairie du IX^e arrondissement et le grand Opéra. Par sa droite, cheminant à travers les maisons et les jardins, il enlève avec de grandes difficultés la rue Royale et la place de la Madeleine. (A continuer.)

Pour les articles non signés : P. GODET.

Faits Divers.

On lit dans la *Liberté* :

« Plusieurs journaux ont annoncé que M. Ranc venait de quitter Paris. Le fait est vrai maintenant, mais il ne l'était pas encore à l'heure où nos confrères en donnaient la nouvelle.

« C'est, en effet, samedi soir seulement, vers six heures, que M. Ranc est parti. Il s'est mis en route à pied pour Creil, où il a dû prendre le chemin de fer. Ce n'est pas en Angleterre qu'il se rend, mais en Suisse... par le chemin le plus long, comme on le voit. Est-ce pour redevenir maître d'études dans la pension de Genève où il a été autrefois ? C'est ce que nos renseignements ne nous disent pas. »

— La commission chargée de la révision des propositions relatives aux mesures à prendre par les conseils généraux en cas de révolution qui réduise l'Assemblée et le pouvoir exécutif à l'impuissance, a été complétée par la nomination au 12^e bureau de M. Lebourgeois.

— On annonce une décision pour la taxe sur les absents établie pendant le siège de Paris; les ministres des finances et de l'intérieur se seraient mis d'accord pour la considérer comme non-avenue; les versements opérés entraîneraient en déduction des contributions ordinaires.

— La garde nationale de Versailles a adressé à l'Assemblée une pétition très-bien conçue, dont les nombreux signataires demandent soit la dissolution immédiate de la garde nationale en France, soit au moins, la dissolution de celle de Versailles. La pétition insiste sur cette considération, qu'utile au mois de mars, la garde nationale de Versailles est devenue inutile et constitue une charge très-onéreuse.

— Une décision du chef du pouvoir exécutif,

en date du 8 août courant, a prononcé la suppression de l'arme des lanciers.

Cette mesure a été prise sur la proposition du ministre de la guerre, et d'après les résultats d'une enquête ordonnée par lui dans un grand nombre de régiments de cavalerie.

Les neuf anciens régiments de lanciers sont transformés : sept en dragons, un en chasseurs et un en hussards.

Par suite la cavalerie, non compris les corps spéciaux d'Afrique, se trouve répartie ainsi qu'il suit :

Cuirassiers,	10 régiments.
Dragons,	20 —
Chasseurs,	15 —
Hussards,	10 —

Soit en tout 55 régiments, dont 44 armés de fusils à longue portée et à tir rapide.

Conformément à une disposition spéciale de la décision du chef du pouvoir exécutif, il a été procédé, par voie de tirage au sort, à la désignation des régiments qui devaient prendre leur rang dans la cavalerie légère :

Ces deux régiments sont :

Le 7^e lanciers, qui devient 14^e de chasseurs ;

Et le 2^e de lanciers, qui devient le 10^e de hussards.

— Le prince Napoléon a vendu Prangins à un riche Anglais, et ne s'est réservé de cette splendide propriété qu'un petit chalet sur le lac de Genève, où il réside actuellement, et où MM. Bazaine et Piétri, qui vivent très-retirés dans les environs, lui font de fréquentes visites.

— On assure que l'impôt sur la chasse aura désormais pour base, en France, comme dans certains cantons de la Suisse, le nombre de chiens dont le chasseur est propriétaire, à raison de 5 fr. par chien, plus 10 fr. pour le port d'armes.

— On signale la présence à Paris de M. Bebel, député au Reichstag de Berlin, l'un des plus fougueux adeptes de l'*Internationale*, le même qui s'est signalé le mois dernier au meeting socialiste de Leipzig par son apologie de la Commune de Paris.

— M. Conti, ex-chef du cabinet particulier de Napoléon III, vient de quitter Paris pour retourner à Ajaccio, où doit avoir lieu, la semaine prochaine, le mariage de sa fille avec M. le comte Forcioli, l'un des plus riches propriétaires de la Sardaigne.

— Une société anglo-française offre de se charger de l'achèvement du Nouvel-Opéra de Paris dans un délai de deux années, moyennant le remboursement de ses avances par la Ville, à 5 0/0 d'intérêt, dans un délai de douze années.

La somme nécessaire étant de 12,000,000 de francs, ce serait donc un million par an, plus les intérêts, que la ville aurait à prélever sur son budget annuel jusqu'en 1783.

— Il a été fortement question, dans les cercles militaires, de la mise à la retraite du vieux sabre d'infanterie, et de son remplacement par l'épée, d'un port plus facile et d'une bien plus grande commodité pour les commandements.

Ce projet ne tardera pas à être soumis à l'approbation du conseil supérieur de la guerre.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Dimanche soir, vers 9 heures, l'horizon, dans la direction de Saint-Martin, était tout rouge: un violent incendie consumait, en effet, une ferme sur la limite des deux communes de Saint-Martin et de Saint-Clément.

Les pertes seraient considérables.

Cet incendie serait dû à la malveillance, et de graves soupçons pèseraient sur un individu qui ne peut échapper à la justice, si réellement il est coupable.

Dimanche soir, vers six heures, un incendie considérable s'est déclaré à Angers dans une maison de la rue du Chemin-de-Terre habitée par un marchand de bois.

Le feu a pris au troisième étage, en l'absence des habitants, en sorte que l'incendie étant déjà très-actif lorsque les voisins s'en sont aperçus, on a conçu un instant des craintes sérieuses.

Heureusement la maison incendiée était proche de la caserne de la Visitation; un détachement de carabiniers est arrivé au pas de course, et a opéré, un peu précipitamment, peut-être, le sauvetage du mobilier en le jetant par les fenêtres; puis les pompes sont venues et alors on s'est rapidement rendu maître du feu.

Les dégâts sont pourtant assez considérables.

Le Receveur des finances invite les souscripteurs à l'emprunt de 2 milliards à retirer dans le plus bref délai les titres relatifs à cet emprunt. — Les personnes qui ont versé chez les percepteurs devront échanger leurs quittances à souche contre les récépissés provisoires.

L'administration des postes vient de décider la création de *cartes-correspondances*, à l'instar de ce qui se pratique en Russie, pour les communications privées qui ne comportent aucun secret.

Ces cartes, d'un format déterminé, ne paieront que moitié de l'affranchissement des lettres ordinaires.

Des enveloppes affranchies vont également être mises prochainement à la disposition du public.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Paris, 21 août. — Les délibérations de la commission de prorogation des pouvoirs continuent secrètement. On sait seulement qu'elles prennent une tournure conciliante.

On élira le rapporteur aujourd'hui ou demain. Ce sera probablement M. Vitet.

La discussion publique ne viendra pas avant samedi ou lundi.

On dément les bruits inquiétants relatifs aux négociations pour l'évacuation des Prussiens. Les pourparlers continuent. On espère une solution satisfaisante et prochaine.

Par arrêté du chef du pouvoir exécutif, toutes les opérations relatives au recrutement de la classe de 1871 sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

ETAT-CIVIL du 1^{er} au 15 août 1871.

NAISSANCES.

3, Eugène Guinrandy, rue du Portail-Louis. — 4, Léon Carré, rue des Capucins. — 5, Gaston Henri (naturel). — 10, Marie-Louise Mistouflet, rue de la Basse-Ile. — 11, Raoul-Georges-Prospér Toraud, rue Saint-Jean. — Céline-Alexandrine Martineau, place de l'Hôtel-de-Ville. — 14, Arthur-Louis Petit, quai de Limoges. — Gustave Gouyon, rue des Potiers. — Marie Gaschet, rue de la Tonnelle.

MARIAGES.

1^{er}, Pierre Schmitt, maître-tailleur au 8^e dragons, et Louise-Clémence Lamare, sans profession, tous deux de Saumur; — 2, Jean Larrat, officier démissionnaire, et Louise-Marie-Radégonde Grignon, sans profession, tous deux de Saumur; — 7, Henri Goislard, employé de banque, et Marie-Désirée Roucher, couturière, tous deux de Saumur; — 14, Joseph-Emile Sabatier, négociant, et Laure-Marie-Louise Amiot, sans profession, tous deux de Saumur.

DÉCÈS.

1^{er}, Louise-Henriette Tulasne, 13 ans, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — Paul Moreau, sabotier, 24 ans, Grand'Rue; — Françoise Rousseau, veuve Antoine Biémont, rentière, 70 ans, place Saint-Pierre; — 2, Eugène-Pierre Filloleau, propriétaire, 57 ans, rue Basse-Saint-Pierre; — 6, Gardé, mort-né, route de Varrains; — 7, Brière, mort-né, rue Royale; — Marie-Louise Richard, journalière, 77 ans, veuve Jean-Pierre Poulard, à l'Hospice; — 9, Hortense Leroy, sans profession, 55 ans, épouse Félix Beaudoux, rue Saint-Jean; — 10, François Dunois, 6 mois, à l'Hospice; — 11, Michel-Joseph-François Lambert, boulanger, 44 ans, rue Courcouronne; — Vincent Boyer, rentier, 75 ans, rue d'Orléans; — Jean-Baptiste Vigneau, domestique, 20 ans, rue de Fenet; — 12, Louis Carré, soldat au 42^e de ligne, 25 ans, rue de Fenet; — Marie Faure, couturière, 20 ans, rue du Temple; — 13, Pierre Foucques, propriétaire, 69 ans, quai de Limoges.

OFFICE FINANCIER ET INDUSTRIEL.

PARIS, 46, rue de la Victoire, PARIS.

ACHAT et COMPTANT de toutes valeurs françaises et étrangères.

Escompte de tous coupons

français ou étrangers, échus ou à échoir. Avis urgent aux porteurs de valeurs autrichiennes et ottomanes.

En envoyant les titres par lettre chargée, on reçoit les fonds par retour du courrier.

OFFICE FINANCIER ET INDUSTRIEL, PARIS, 46, rue de la Victoire, PARIS.

MAIRIE DU PUY-NOTRE-DAME.

ADJUDICATION DE TRAVAUX.

Le Maire de la commune du Puy-Notre-Dame prévient les entrepreneurs que le dimanche 2 septembre 1871, à une heure après midi, il sera procédé, en la salle de la Mairie, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, des travaux de construction pour l'agrandissement de la classe communale de garçons.

On pourra prendre connaissance de toutes les

pièces relatives à cette construction au secrétariat de la Mairie.

Le Maire, C. NAU.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

ANONYME,

16, place Vendôme, à Paris.

Opérations de Banque et de Bourse au comptant et à terme. Reports et avances sur titres (même titres conservés).

Escompte et paiement de tous coupons échus et à échoir, jusqu'à fin septembre prochain.

Renseignements sur toutes valeurs, couverture immédiate. Le président du conseil d'administration, J. RANDOING, officier de la Légion-d'Honneur, ancien président du conseil général de la Somme

Parmi les belles et intéressantes gravures que l'Univers illustré contient dans son numéro de cette semaine, nous citerons: L'Installation de la cour de cassation au Palais-Royal; une Séance du conseil de guerre de Versailles jugeant les accusés communaux; le Banc des accusés; les

Adieux des soldats français aux dames du comité institué pour secourir les prisonniers; puis vient la suite de la série des Souvenirs de la Commune: la Déroute des fédérés au pont d'Asnières; la Barricade élevée à l'angle de la place de la Concorde et de la rue de Rivoli, et surtout une vaste et magnifique planche montrant dans leur terrifiant ensemble les incendies que la torche de la Commune alluma dans Paris, etc., etc. — Rébus, problème d'échecs. — L'Univers illustré tient à honneur de justifier la vogue, chaque jour plus grande, dont il jouit: aussi pouvons-nous dire que le texte de cette magnifique publication, toujours d'une irréprochable moralité, n'est pas moins attrayant que ses gravures. Nous n'avons pas à faire l'éloge des chroniques, toujours si spirituelles et si intéressantes de Gérôme. leur réputation est faite depuis longtemps. Nous nous bornerons à ajouter que ce numéro de l'Univers illustré contient une ravissante page humoristique et inédite, signée de l'illustre Balzac.

Abonnement, pour Paris et les départements: un an, 20 fr.; six mois, 10 fr.; trois mois, 5 fr.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Marché de Saumur du 19 août.

Table with market prices for various goods like Froment, Seigle, Orge, Avoine, Fèves, Pois blancs, etc.

COURS DES VINS.

Table with wine prices for different regions like Coteaux de Saumur, Ordln., Saint-Léger, etc.

JOURNAL DES DEMOISELLES

1, BOULEVARD DES ITALIENS, 1.

L'administration du Journal des Demoiselles informe ses abonnées que, vu l'interruption des communications pendant les premiers mois de l'année 1871, les abonnements pour cette année, au lieu de partir de janvier pour finir en décembre, ne commenceront que d'avril, et qu'exceptionnellement ces abonnements ne seraient que de neuf mois.

Le prix des abonnements est naturellement réduit dans la proportion d'un quart, et les abonnements pour cette année exceptionnelle de neuf mois seront de:

Table with subscription rates: Edition mensuelle, Edition bi-mensuelle, Edition hebdomadaire.

LA POUPÉE MODÈLE

JOURNAL DES PETITES FILLES

1, BOULEVARD DES ITALIENS, 1.

L'administration du Journal la Poupée modèle, Journal des Petites Filles, informe ses abonnées que, vu l'interruption des communications pendant les premiers mois de l'année 1871, les abonnements pour cette année, au lieu de partir du 15 novembre 1870 pour finir le 15 octobre 1871, ne commenceront que du 15 mars pour finir le 15 novembre, et qu'ainsi cette année exceptionnelle ne serait que de neuf mois. Le prix des abonnements pour cette année est réduit dans la proportion d'un quart, c'est-à-dire est fixé à 5 fr. 75 pour les départements.

Etude de M. LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

UN CLOS DE VIGNE, sur les Châteaux, contenant 77 ares, avec maisonnette. UN MORCEAU DE VIGNE, au Perreau, contenant 11 ares.

A VENDRE UN BOIS-TAILLIS

A la Touche, commune d'Allonnes, Contenant 1 hectare environ. S'adresser à M. LAVIGNE, régisseur de M. DESSORT.

A CÉDER

Par suite de faillite, LOCOMOBILE en bon état. — 8 chevaux. — 2.000 fr. BOURJUGE, rue Milton, 4, Angers.

A VENDRE BON VIN ROUGE VIEUX

S'adresser au bureau du journal.

A AFFERMER

LE PACAGE DE L'ILE D'OFFARD à Saumur.

S'adresser à M. FORGE, négociant, quai de Limoges. (191)

A LOUER

Présentement, UNE MAISON, située à Saumur, rue de Fenet, occupée autrefois par M. Retiveau, boulanger.

Avec la maison on cédera, si on le désire, tout le matériel de la boulangerie. S'adresser à M. Frédéric LEHOUX.

A VENDRE

Un chien couchant, âgé de deux ans, taille de 75 centimètres. S'adresser à M. DRUGON, Jean, à Clermont, commune de Verrye.

A VENDRE

Une chienne couchante, âgée de trois ans, taille de 50 centimètres. S'adresser à TROCHEAU, à Grollay, commune de Verrye. (208)

A LOUER

PRÉSENTEMENT, UNE MAISON, située à Saumur, quai de Limoges, avec cour, écurie, remise et vastes magasins. S'adresser à M. FORGE. (89)

A VENDRE VIN BLANC.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Présentement, UNE MAISON, place de l'Arche-Dorée, avec remise et écurie. UNE AUTRE MAISON, rue du Champ-de-Foire, avec jardin et écurie.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur. Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

UNE PERSONNE RECOMMANDABLE demande une place dans une maison, pour s'occuper du ménage, du linge et de tous les détails d'intérieur. Elle prendrait soin des enfants, s'il y en avait. S'adresser au bureau du journal.

PLUS DE HERNIES. Guérison radicale des Hernies et Descentes. Méthode de feu P. Simon.



GLUTEN-VERON. Potage breveté ROY & BERGER de Poitiers.

RIELLANT, Dentiste, Quai de Limoges, 157, à Saumur.

M. SIMON

CHIRURGIEN-DENTISTE,

Breveté pour 15 ans.

Vient de fixer sa résidence à Saumur, ancien Hôtel du Belvédère, au 1^{er}. Il se charge de tout ce qui concerne l'art du dentiste: Extraction sans douleur; — Redressement et nettoyage des dents par des procédés tout nouveaux.

CHRONIQUES SAUMUROISES

PAR M. PAUL RATOUIS,

Juge de paix, conseiller d'arrondissement, et membre du conseil municipal de la Breille.

TABLE DES PRINCIPAUX CHAPITRES:

Le vieux Manège et les Halles; — L'ancien Théâtre et la Promenade; — Le Puits-Cambon, à la Breille; — Les deux Notre-Dame; — Notre-Dame-des-Ardilliers; — Notre-Dame-de-Nantilly; — Le Château de Saumur, depuis son origine, sous Pépin-le-Bref, sous Charlemagne, sous la Féodalité, sous la maison de France; — Le Château de Saumur et Duplessis-Mornay; de Henri IV à Napoléon I^{er}; — Documents historiques.

UN VOL. IN-12 CHARPENTIER,

Prix: 1 fr. 25 c.,

A Saumur, au bureau du journal, et chez tous les libraires.

DU MÊME AUTEUR:

ÉTUDES HISTORIQUES

SUR

L'HOTEL-DIEU ET LES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS CHARITABLES

DE LA VILLE DE SAUMUR.

Se vend au profit des vieillards et infirmes de l'Hospice général.

HISTOIRES

DU

VIEUX TEMPS

EXTRAITS DU MANUSCRIT DE L'ÉCUYER LOYS DE CUSSIÈRE,

Gentilhomme angevin,

Revus et publiés par son petit-neveu,

Le Chevalier DE GLOUVET.

Un fort volume in-18 jésus de plus de 600 pages.

PRIX: 4 francs.

En vente à Saumur:

Chez P. GODET, imprimeur-libraire; GRASSET, libraire; JAVAUD, libraire.

BOURSE DE PARIS.

Table with stock market data for Bourse de Paris, including columns for Bourses du 18 Aout and Bourses du 19 Aout, and various stock prices.

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Saumur, P. GODET, imprimeur.